

Dossier suivi par :

QUESTIONNAIRE D'ETAT-CIVIL

Nom : Nom de jeune fille :

Prénoms :

Date de naissance : Lieu de naissance :

Profession : Nationalité :

Si vous êtes (ou avez été) commerçant ou gérant de Société (joindre une copie de la pièce d'identité ou de la carte de N°RCS : résident pour les étrangers)

Adresse :

Code postal : |_|_|_|_|_| Ville :

Téléphone : domicile..... bureau..... portable.....

E-mail :

Situation familiale :

- célibataire :
- avec signature d'un P.A.C.S. en vigueur
(joindre la copie de la convention de pacs et de la déclaration au greffe du Tribunal/certificat du Notaire)
- avec signature d'un P.A.C.S. dissous
(joindre la copie du certificat de dissolution du pacs du Greffe ou du Notaire)

- marié(e) :
Date du mariage :
Commune du mariage : Code postal : |_|_|_|_|_|

- sans contrat de mariage préalable à l'union
- avec contrat de mariage (joindre une copie du contrat de mariage reçu par Notaire)
Date du contrat de mariage :
Régime adopté :

- avec changement de régime matrimonial (joindre une copie du changement de régime matrimonial reçu par Notaire)
Date du changement de régime matrimonial :
Régime adopté :
Nom et résidence du Notaire :

- divorcé(e) de :
- en instance de divorce de :
Nom : Prénoms :
Jugement du Tribunal de : Code postal : |_|_|_|_|_|

- Veuf (ve) de :
Nom : Prénoms :
Date du décès :
Commune du décès : Code postal : |_|_|_|_|_|
Nom et ville du notaire ayant réglé la succession :

Nombre d'enfants :

- Abattements particuliers : personnes à charge (attestation domiciliation), handicapés, invalides (Carte d'invalidité)

Fait à :

Le :

Signature :



CONJOINT – PARTENAIRE

Nom : Nom de jeune fille :

Prénoms :

Date de naissance : Lieu de naissance :

Profession : Nationalité :

Si vous êtes (ou avez été) commerçant ou gérant de Société (joindre une copie de la pièce d'identité ou de la carte de N°RCS : résident pour les étrangers)

Adresse :

Code postal : |_|_| |_|_| |_| Ville :

Téléphone : domicile..... bureau..... portable.....

E-mail :

Situation familiale :

- célibataire :
- avec signature d'un P.A.C.S. en vigueur
(joindre la copie de la convention de pacs et de la déclaration au greffe du Tribunal/certificat du Notaire)
- avec signature d'un P.A.C.S. dissous
(joindre la copie du certificat de dissolution du pacs du Greffe ou du Notaire)

- marié(e) :
- Date du mariage :
- Commune du mariage : Code postal : |_|_| |_|_| |_|_|
- sans contrat de mariage préalable à l'union
- avec contrat de mariage (joindre une copie du contrat de mariage reçu par Notaire)
Date du contrat de mariage :
- Régime adopté :
- Nom et résidence du Notaire :
- avec changement de régime matrimonial (joindre une copie du changement de régime matrimonial reçu par Notaire)
Date du changement de régime matrimonial :
- Régime adopté :
- Nom et résidence du Notaire :

- divorcé(e) de :
- en instance de divorce de :
- Nom : Prénoms :
- Jugement du Tribunal de : Code postal : |_|_| |_|_| |_|_|

- Veuf (ve) de :
- Nom : Prénoms :
- Date du décès :
- Commune du décès : Code postal : |_|_| |_|_| |_|_|
- Nom et ville du notaire ayant réglé la succession :

Nombre d'enfants :

- Abattements particuliers : personnes à charge (attestation domiciliation), handicapés, invalides (Carte d'invalidité)

Fait à :

Le :

Signature :

MENTION LEGALE D'INFORMATION

L'Office notarial dispose d'un traitement informatique pour l'accomplissement des activités notariales, notamment de formalités d'actes, conformément à l'ordonnance n°45-2590 du 2 novembre 1945. Pour la réalisation de la finalité précitée, les données sont susceptibles d'être transférées à des tiers, notamment : les partenaires légalement habilités, les Offices notariaux participant à l'acte, les établissements financiers concernés, les organismes de conseils spécialisés pour la gestion des activités notariales, le Conseil supérieur du notariat ou son délégataire, pour être transcrites dans une base de données immobilières, concernant les actes relatifs aux mutations d'immeubles à titre onéreux, en application du décret n° 2013-803 du 3 septembre 2013. La communication de ces données aux tiers peut être indispensable afin de mener à bien l'accomplissement de l'acte. Toutefois, aucune donnée n'est transférée en dehors de l'Union Européenne ou de pays adéquats. Les données sont conservées dans le respect des durées suivantes : 30 ans à compter de l'achèvement de la prestation pour les dossiers clients (documents permettant d'établir les actes, de réaliser les formalités), 75 ans pour les actes authentiques, les annexes (notamment les déclarations d'intention d'aliéner), le répertoire des actes. Les personnes concernées peuvent accéder aux données les concernant directement auprès de l'Office notarial ou du Correspondant informatique et libertés désigné par l'Office à l'adresse suivante : cil@notaires.fr. Le cas échéant, les personnes concernées peuvent également obtenir la rectification, l'effacement des données les concernant ou s'opposer pour motif légitime au traitement de ces données, hormis les cas où la réglementation ne permet pas l'exercice de ces droits. Toute réclamation peut être introduite auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés.